

FLASH INFO

La CFE-CGC Groupe La Poste

VOUS INFORME

Janvier 2023

BGPN



RESPONSABLE D'EXPLOITATION OU EXPLOITATION DU RESPONSABLE ?

La situation des Responsables d'Exploitation (RE) n'est pas enviable. Alors qu'ils œuvrent au quotidien au bon fonctionnement des bureaux pour tenter d'offrir des conditions de travail décentes à leurs collègues, ils comptent au nombre des parents pauvres de la Branche Grand Public et Numérique. La CFE-CGC alerte la direction sur l'absence d'intérêt flagrant à leur endroit. Il est pourtant urgent de promouvoir l'attractivité de cette fonction essentielle à la vie des bureaux.

Un quotidien en mode dégradé

Véritables couteaux suisses, garants du bon fonctionnement des bureaux, les RE sont assujettis à une charge de travail telle qu'elle induit une charge mentale parfois insupportable. Les RE ont en effet en responsabilité la gestion des effectifs et de la caisse dans des conditions d'exercice qui posent clairement question. « En réalité, les problématiques liées aux vacances d'emploi ne permettent pas aux RE de réaliser sereinement certaines des missions attribuées à leur fonction. « On nous demande d'analyser la partie Back Office, la FTU, de nous partager entre deux secteurs ... on n'a pas le temps et on se retrouve au guichet ou à devoir remplacer le caissier... ».

Des témoignages nombreux et concordants

L'absence de perspectives d'évolution pour cette fonction freine certains candidats notamment les plus jeunes. Stéphane, COCLI depuis 5 ans nous explique: « J'aimerais bien devenir RE mais si je veux être DS après, il vaut mieux que je reste dans la filière commerciale ».

Le RE assure la maîtrise des risques et de la conformité. Mais il doit également animer et assurer la montée en compétences des agents sur les activités du back office, ce qui devient une mission quasi impossible avec un nombre de CC titulaires insuffisant sur les secteurs.

Les arrêts maladie et les absences inopinées fragilisent des plannings sans cesse mis à jour que la direction continue à demander à horizon de trois mois.





Des Directions dépassées et muettes

Débordée, la direction est toujours en mode « réaction » face aux difficultés, faute d'une anticipation qui nécessiterait une prise en compte réelle des difficultés rencontrées par les RE. Il faut que les RE puissent se recentrer sur leur cœur d'activité plutôt que d'être une variable d'ajustement face aux problématiques de recrutement, à l'instar de leurs collègues REC.

Pour la CFE-CGC, il y a urgence à tirer enfin des leçons d'une dégradation des conditions de travail des Responsables d'Exploitation.

Nous demandons que la Direction respecte son engagement en ouvrant au plus vite le chantier Perspectives + pour les N-1 du CODIR en secteur.

Il faut un plan d'action en faveur de la reconnaissance des RE via la mise en place de chantiers prioritaires :

- ✓ La revalorisation du parcours professionnel des RE avec des perspectives d'évolution sur la filière managériale ainsi que vers les fonctions supports RH et contrôle de gestion
- ✓ L'amélioration des conditions d'exercice
- ✓ Une reconnaissance concrète et rapide des missions des RE avec en particulier un accès simplifié au groupe A pour tous les RE confirmés.

De plus en plus plébiscitée, scrutin après scrutin, la CFE-CGC est l'Organisation Syndicale qui a encore le plus progressé aux élections CAP-CCP de décembre 2022, malgré un système électoral qui ne l'avantage pas. C'est le signe que les cadres, les techniciens, les forces de vente et les encadrants veulent être représentés par des spécialistes, notamment pour faire valoir leurs attentes salariales. Quand les cadres votent pour les cadres, ils se garantissent une représentation juste, avec des collègues qui les connaissent. Nous aurons à cœur de les défendre, sans complexes et sans complaisance, pour l'exercice 2023.

Cadres, encadrants, techniciens, forces de vente : rejoignez la seule organisation qui défend exclusivement vos intérêts - La CFE-CGC Groupe La Poste.

Pour plus de précisions, rapprochez-vous de la CFE-CGC:



<https://cfecggroupelaposte.fr/>



cgclaposte@gmail.com

